

# Fiche signalétique de sécurité

PN 017 F/018 F/019F

Date d'impression : 17.04.2007

Date de révision : 17.04.2007

## 1. Identification de la substance/préparation et de la société

Nom du produit : PN 017 F/ 018 F/019 F

Nom commercial : **Pastilles détergentes**

Emballage : Boîte de 25/100 pastilles  
10 comprimés dans l'emballage sous blister

Affectation : Pastilles détergentes pour cafetière

Fabricant : Oxytabs Tablettenproduktion GmbH  
Suhmsberg 40, D – 24768 Rendsburg  
Tel: +49 4331 69620-0, Fax: +49 4331 69620-22  
E-Mail: [info@oxytabs.de](mailto:info@oxytabs.de)

Abonné : Franke Kaffeemaschinen AG  
CH – 4663 Aarburg, Tel. +41 62 787 31 31

Renseignement en cas d'urgence :  
Allemagne:  
Beratungsstelle für Vergiftungserscheinungen  
D – 14059 Berlin, Tel. + 49 30 19240  
  
Suisse:  
Schweizerisches Toxikologisches Institut  
CH – 8028 Zürich, Tel. + 41 44 251 51 51

## 2. Composition/informations sur les composants

**Caractérisation chimique**  
Pastilles alcaline

### Composants contribuant aux dangers

<i>Désignation du produit</i>	<i>N° CAS</i>	<i>%</i>	<i>Symbole</i>	<i>Phrases R</i>
Laurylsulfoacétate de sodium	1847-58-1	5-15	Xi	37/38-41
Carbonate de sodium peroxyhydraté	15630-89-4	15-30	O, Xn	8-22-36/38

## 3. Identification des dangers

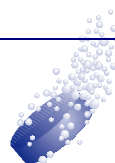
### Classification

Symbole : Irritant

Phrases R :

Irritant pour les yeux.





# Fiche signalétique de sécurité

PN 017 F/018 F/019F

Date d'impression : 17.04.2007

Date de révision : 17.04.2007

## 4. Premiers secours

### Cas général

Aucun.

### En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement avec beaucoup d'eau.

### En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer soigneusement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.

### En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire de l'eau en grande quantité.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### Moyens d'extinction appropriés

Tous les moyens d'extinction courants (le produit même ne brûle pas), adapter les mesures d'extinction à l'incendie ambiant.

### Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité

Aucun.

### Dangers particuliers entraînés par la substance ou la préparation même, ses produits de combustion ou les gaz en résultant

Aucun.

### Équipement de protection particulier lors de la lutte contre l'incendie

Protéger le corps, le visage et les mains.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Précautions individuelles

Aucune.

### Précautions pour la protection de l'environnement

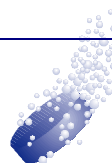
Aucune.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Manipulation

#### Indications complémentaires

Pas de mesures particulières nécessaires lors de l'utilisation conforme aux dispositions.



# Fiche signalétique de sécurité

PN 017 F/018 F/019F

Date d'impression : 17.04.2007

Date de révision : 17.04.2007

## 7.2 Stockage

### **Exigences concernant les entrepôts et les récipients**

Les récipients doivent être fermés hermétiquement et protégés contre l'humidité atmosphérique et l'eau.

## **8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle**

### 8.1 Valeur limite d'exposition

Aucune.

### 8.2 Limite et contrôle de l'exposition

Aucune.

## **9. Propriétés physiques et chimiques**

Structure :	comprimé
Forme :	ovale
Couleur :	blanc
Odeur :	neutre
Hauteur :	10,8 – 11,2 mm
Diamètre :	15 mm
Poids :	2,3 g ± 0,05 g

Temps de désintégration/ temps de dissolution :	8min/90°C
--	-----------

Point d'inflammation :	sans objet
Température d'inflammation :	sans objet
Limites d'explosion :	sans objet

Densité :	--
Densité apparente :	--
Viscosité :	--

Solubilité dans l'eau :	miscible
Valeur pH (20 °C), 12° dH :	2,3 g/l: 9,4



# Fiche signalétique de sécurité

PN 017 F/018 F/019F

Date d'impression : 17.04.2007

Date de révision : 17.04.2007

## 10. Stabilité et réactivité

### Conditions à éviter

Pas de décomposition lors de l'utilisation conforme aux dispositions.

### Substances à éviter

Ne pas mélanger avec d'autres substances.

### Produits de décomposition dangereux

Aucun lors de l'utilisation conforme aux dispositions.

## 11. Informations toxicologiques

### Effet irritant/caustique

Le produit est classé comme étant irritant, c.-à-d. qu'il peut causer des inflammations en cas de contact bref, prolongé ou répété avec la peau et les muqueuses.

## 12. Informations écologiques

### Indications complémentaires

La fonction des stations d'épuration publiques n'est pas entravée, même lors de l'ajout de grandes quantités. La biodégradabilité correspond aux dispositions en vigueur de la loi sur les produits de lavage et les produits de nettoyage.

## 13. Remarques relatives à l'élimination

### Classification des déchets : 200130

Déchets collectifs (ordures ménagères et déchets industriels semblables ainsi que déchets provenant d'institutions), y compris les fractions recueillies séparément ; les fractions recueillies séparément (à l'exception de 15 01) ; détergents à l'exception de ceux repris sous 20 01 29.

## 14. Informations relatives au transport

### 14.1 Transport par terre (ADR/RID/GGVS/GGVE)

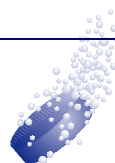
Signal de danger :

### 14.2 Transport par bateau pour navigation intérieure

### 14.3 Transport maritime

### 14.4 Transport aérien

### 14.5 Données particulières s'y rapportant



# Fiche signalétique de sécurité

PN 017 F/018 F/019F

Date d'impression : 17.04.2007

Date de révision : 17.04.2007

## 15. Réglementation

### 15.1 Marquage

#### Identification(s) des dangers

Xi – Irritant

#### Phrases R

36  
Irritant pour les yeux.

#### Phrases S

02-26-46  
Conserver hors de la portée des enfants.  
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

### 15.2 Réglementations nationales

Classification selon RFI : n'est pas soumis à la réglementation relative aux fluides inflammables.

Classe de risque pour les eaux : 2 – risque pour les eaux.

Classement : Règle des mélanges selon VwVwS (prescription administrative sur les matières constituant un risque pour les eaux) annexe 4, n° 3 du 17.05.1999

## 16. Autres informations

### Liste des phrases R importantes

08	Favorise l'inflammation des matières combustibles.
22	Nocif en cas d'ingestion.
41	Risque de lésions oculaires graves.
36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

### Informations complémentaires

Avec les données susmentionnées, conformes à l'état actuel de nos connaissances et expériences, nous désirons décrire notre produit en ce qui concerne les exigences éventuelles en matière de sécurité. Nous n'y associons cependant aucune description de la qualité ni aucune promesse de certaines propriétés.